

Compte rendu de la conférence : « évoluer dans l'administration publique après un engagement en ONG, est-ce possible ? »

Date : 4 mai 2013 de 11h à 13h

Lieu : Espace Cerise, 46 rue Montorgueil, Paris 2ème.

Invités : Jean-Marc MAURY, directeur du département développement économique et économie sociale de la Caisse des Dépôts et Estelle GAUTIER, ancienne humanitaire au sein de MSF, chargée de mission développement social urbain par l'Office Public de l'Habitat Plaine Commune Habitat

Rédactrices : Juliette DAVID, adhérente à Résonances Humanitaires, et Alice NGUYEN, stagiaire chargée de mission à Résonances Humanitaires.

Introduction d'Eric Gazeau, directeur de RH

Eric Gazeau, après avoir rappelé le format des conférences métiers de RH, a présenté le thème du jour puis remercié la Caisse des Dépôts et Consignations qui soutient Résonances Humanitaires depuis maintenant 3 ans.

Les fonds alloués par cet organisme représentent actuellement 15% du budget de l'association.

Présentation des invités :

Jean-Marc Maury est depuis 4 ans directeur du département « développement économique et économie sociale » à la direction du développement territorial et du réseau de la Caisse des Dépôts et consignations.

Directeur départemental des services fiscaux de l'Hérault de 1997 à 2000, cet administrateur civil a été conseiller auprès du ministre de l'Economie, Laurent Fabius et, dans le même temps, auprès de la secrétaire d'Etat au Budget, Florence Parly, entre 2000 et 2002. Secrétaire général adjoint de la cellule TRACFIN à la direction générale des douanes et droits indirects au ministère de l'Economie de 2002 à 2005, il rejoigna ensuite la Caisse des Dépôts et consignations en tant que DRH.

Estelle Gautier a été récemment recrutée comme chargée de mission développement social urbain par l'Office Public de l'Habitat Plaine Commune Habitat en région parisienne.

Après avoir assumé des postes à responsabilité au sein de MSF sur le terrain en Afrique, elle a bénéficié des services de Résonances Humanitaires. Cela lui a permis de rencontrer Jean-Marc Maury il y a trois ans auprès de qui elle a travaillé un an.

Témoignage de Jean-Marc MAURY

La fonction publique française est souvent mal connue et parfois mal perçue. L'idée que les fonctionnaires sont des parasites pour le reste de la société est assez répandue. D'autre part, sa structure est peu lisible et semble d'une grande complexité pour une partie de la population. Son caractère multiforme et la présence de lobbies n'aident pas à s'en faire une image claire. Un autre préjugé assez répandu est que les fonctionnaires se retrouvent à leur poste par hasard et, ils seraient essentiellement motivés par la sécurité de l'emploi à vie.

Pourtant, cette image est loin de correspondre à la réalité. Au-delà de la répartition de la fonction publique en trois corps distincts (étatique, territorial et hospitalier), l'administration publique est un milieu très hétérogène comprenant de nombreux secteurs. Néanmoins, les classifications sont identiques d'un secteur à l'autre. Ceci permet une grande mobilité, en passant d'un ministère à l'autre, sans que l'on se heurte à des problèmes majeurs. L'administration publique offre la possibilité d'enchaîner plusieurs métiers, parfois fondamentalement différents.

Il existe deux voies d'accès à la fonction publique.

✓ **La première, traditionnelle, est l'entrée par concours :**

En France, médailles et diplômes apparaissent souvent sur les pierres tombales : les décisions prises lorsqu'on a la vingtaine sont autant d'étiquettes que l'on garde à vie. Ceci est un handicap potentiel. Encore récemment, la voie « royale » était les concours qui, en fonction de la thématique générale (ministère ou secteur visé), comportent certaines spécificités.

Celles-ci n'existent pas en ce qui concerne la haute fonction publique (3 catégories existent : A, B et C). L'origine du concours pour les hauts fonctionnaires est diverse et les épreuves sont transversales. Ceci permet aux grandes filières (économie, droit...) de s'y retrouver.

Une fois les différentes étapes du concours passées, le fonctionnaire accède à des postes de responsabilités.

✓ **La seconde est le recrutement contractuel de droit public :**

Depuis les années 90, la fonction publique étatique s'est formellement ouverte à des recrutements contractuels pour des postes de haut niveau. Auparavant, on recourait de préférence à des non-titulaires pour des tâches d'exécution ou à durées très brèves. Désormais on peut être contractuel pour des postes à responsabilités. Ce n'est pas un statut de fonctionnaire mais un contrat de droit public.

Mr. Maury estime que les acteurs de l'humanitaire sont une ressource particulièrement précieuse pour la fonction publique : ils font preuve d'une très grande adaptabilité dans un environnement difficile. Cette qualité est très importante pour un responsable d'équipe. **Il ne faut donc pas hésiter à envoyer des CV.**

Mr. Maury a tenu à souligner la dimension humaine des différents métiers qu'il a exercés.

Témoignage d'Estelle GAUTIER

Estelle Gautier est partie en mission humanitaire dès la fin de ses études. Elle aura connu ainsi 8 ans d'expatriation, dont 6 ans au sein de MSF. Son parcours l'aura amenée à assumer des postes de Responsable terrain, postes très opérationnels requérant des capacités de management d'équipe et de gestion.

A son retour en France, elle s'est rapprochée de Résonances Humanitaires, sans vraiment savoir ce qu'elle voulait et, surtout, pouvait faire.

Grâce au réseau de RH, Estelle Gautier a trouvé un emploi à la Caisse des Dépôts à son retour de mission. Son contrat de droit public qui a duré un an l'a amenée à exercer des responsabilités dans la promotion du microcrédit auprès des banques et des réseaux accompagnant.

Aujourd'hui, elle travaille à l'office public des HLM de Plaine Commune Habitat, une communauté d'agglomération située dans le 93, autour de St Denis.

Elle est actuellement en CDI dans un office public toujours avec le même statut. D'après elle, on peut travailler en bonne intelligence avec des personnes de statut totalement différent.

Elle cherche avec les habitants des HLM des solutions pour que les différents locataires vivent ensemble le mieux possible. Elle travaille également avec les bailleurs pour faciliter les relations avec les locataires.

Ce milieu rappelle beaucoup ce qu'on peut faire dans l'humanitaire par l'aspect opérationnel sur le terrain mais aussi par l'investissement personnel et par le nombre et la diversité des acteurs présents œuvrant ensemble.

Echanges entre Mr. Maury, Mlle. Gautier et les adhérents de Résonances Humanitaires sous la forme de questions-réponses:

Quels sont les concours requis pour intégrer la fonction publique ?

Pour devenir attaché territorial, attaché d'administration centrale, des services extérieurs, ou de préfecture il est possible de passer un concours direct, ou suivre une scolarité d'un an dans l'un des 5 Institut Régionaux d'Administration qui sont à Lille, Bastia, Nantes, Lyon et Metz. Le candidat est affecté à l'un de ces IRA en fonction de sa domiciliation avec, par la suite, une affectation géographique correspondant au lieu d'enseignement. Bien qu'il n'y ait pas d'IRA à Paris, une grande partie des emplois sont dans les administrations parisiennes.

Quelles sont les possibilités d'évolution quand on est contractuel ?

Il existe deux catégories de contrats :

- 1) Le Contrat de Courte Durée de moins de 10 mois. Il peut déboucher sur un contrat d'une durée plus longue.
- 2) Le CDD de 3 ans. Au deuxième renouvellement de ce contrat (l'on cumule donc 6 ans d'affilés en tant que contractuel) on obtient un statut de permanent. Chaque renouvellement de contrat peut concerner des emplois différents. Néanmoins, la transformation d'un CDD en CDI dans la fonction publique reste compliquée à obtenir.

Comment s'informer des vacances de poste?

Mr. Maury explique qu'il n'existe pas réellement de liste exhaustive des vacances de poste. Il existe le site emploi-public.fr mais tous les postes ouverts n'y paraissent pas. Cependant il ne faut pas hésiter à envoyer sa candidature au responsable des ressources humaines d'un secteur afin d'être dans leur vivier. L'une des particularités de la fonction publique est qu'elle garde longtemps les candidatures.

Un recrutement peut se faire en 3 étapes : la recherche interne, puis la recherche interministérielle et ce n'est qu'ensuite que l'on fait parvenir l'offre au grand public. Ceci explique que les offres de poste de courte durée ne soient pas toujours publiées.

Est-ce que dans vos organisations respectives, vous avez recours à des prestataires ad hoc ?

Est-ce que dans l'aide à la création d'entreprise, vous faites également de l'aide juridique (statuts) ?

Vos équipes sont constituées de combien de personnes ?

Mlle. Gautier et Mr. Maury ont tous les deux recours à des prestataires, que ce soit via des associations répondant à des appels à projet pour mener des activités dans les Cités 93 ou via des consultants dans le cadre des actions de la Caisse des Dépôts.

17 000 logements sont gérés par la Plaine Commune Habitat, répartis sur 5 agglomérations. L'équipe de Mlle. Gautier regroupe 3 permanents ainsi que 2 emplois jeunes.

La Caisse des Dépôts regroupe 5000 personnes dont 2500 qui s'occupent de la retraite. L'équipe de Mr. Maury est constituée de 25 personnes à Paris, plus des correspondants dans chaque direction régionale. Ils interviennent auprès de structures aidant à la création d'entreprises : ils n'apportent pas de soutien direct aux bénéficiaires finaux. La Caisse des Dépôts traite avec les 5 grands réseaux nationaux (Initiative France, Boutique de Gestion, France Active, Réseau Entreprendre, ADIE) ainsi qu'avec les acteurs locaux qui accompagnent les créateurs d'entreprise notamment dans la partie financement. Ils doivent aussi assurer un SAV post création (1 à 3 ans).

En outre Mr. Maury travaille également avec des structures soutenant des entreprises en difficultés.

La Caisse des Dépôts leur apporte un accompagnement et des conseils : comment embaucher ? comment passer à plus de 10 salariés ? Comment gérer les liens avec les organismes sociaux ? Comment choisir le bon statut juridique ? (il en existe 16, mais seuls 3 sont réellement employés)

Pourquoi est-on plus ouvert à la diversité des métiers dans un même parcours au sein du secteur public qu'au sein du secteur privé ?

La structure administrative ne va pas vous encourager à changer de poste si tout se passe bien. Le fait de changer périodiquement retarde le moment où l'on devient prisonnier de ses habitudes. Et quand les gestionnaires des ressources humaines ont compris qu'on était de ceux qui souhaitent régulièrement bouger, ils pensent à nous.

La mobilité est plus facile dans le secteur public grâce au statut. Pour un attaché d'administration centrale ou d'administration civile, le profil est généraliste ce qui facilite la mobilité, tandis que dans le privé le salarié est catalogué par son emploi. Celui qui s'occupe d'affaires financières et budgétaires à la répression des fraudes peut faire la même chose aux impôts. D'autre part, l'identification par grades dans la fonction publique, grades communs à tous les secteurs, facilite encore d'avantage la mobilité des employés.

Mr. Maury, administrateur civil sans pour autant être énarque, a géré 80 000 personnes de la DGI. Cela aurait été impossible avec ses diplômes dans une entreprise privée.

Ainsi, dans le secteur public :

1. On appréhende les choses de façon transversale, moins sectorisée que dans le secteur privé.
2. Le niveau de responsabilité est important
3. Un ancien fonctionnaire prétend à un niveau de rémunération bien moins élevé qu'un senior en entreprise privée (salaire 3 fois inférieur). L'effet de noria est favorable.

4. Un fonctionnaire peut être un bon gestionnaire. Par exemple : la BNP est dirigée par un ancien fonctionnaire et les bénéfices augmentent, ce qui prouve que les agents de la fonction publique ne sont pas moins bons que les autres.
5. Un fonctionnaire de catégorie A dispose d'un carnet d'adresses intéressant

Y a-t-il une réduction du nombre de postes en contractuels dans la fonction publique en période de crise ?

Que recommandez-vous en termes de formations à ceux qui souhaitent passer des concours ?

Quelle/s est/sont la/les formation/s de Mlle. Gautier ? Et comment voit-elle la suite de son parcours ?

La fonction publique d'état est soumise à des quotas de renouvellement de son personnel. Il y a donc toujours des recrutements contractuels. De plus, elle doit s'adapter à son environnement. Les spécialisations et compétences demandées changent au fur et à mesure de l'évolution de son environnement. L'apparition de nouvelles fonctions bien spécifiques, dans le secteur de l'environnement par exemple, qui remplacent les généralistes en est une conséquence directe. Cette évolution est caractérisée par une primauté de l'opérationnel et de l'efficacité. La suppression des emplois est variable selon les secteurs. Ainsi, les équipes de gestion ont particulièrement diminué : elles ne représentent que 30% des dépenses, contre 50% auparavant

Cette tendance rend la fonction publique relativement semblable aux entreprises privées classiques.

Mlle. Gautier a fait une école de commerce (ESSEC) avant de s'engager dans l'humanitaire. . Aujourd'hui, elle souhaite apprendre le métier de développement social urbain qui est, pour elle, un métier d'avenir impliquant des acteurs privés et publics. De plus, c'est un métier duplicable en dehors de Paris.

Le diplôme de Mlle. Gautier est-il utile dans ses nouvelles fonctions ?

Comment a-t-elle valorisé la dimension internationale de son expérience humanitaire pour rentrer à la Caisse des Dépôts ?

L'expérience humanitaire de Mlle. Gautier justifie le poste qu'elle occupe actuellement. D'après Mr. Maury son diplôme a fixé son niveau de rémunération et son statut de contractuelle. L'expérience humanitaire de Mlle. Gautier, allant de pair avec sa capacité d'adaptation, a justifié la prise de risque accompagnant son embauche à la Caisse des Dépôts. Ce qui a surtout été déterminant dans la décision d'embaucher Mlle. Gautier, c'est sa capacité d'adaptation, sa capacité à échanger avec des interlocuteurs de profils très diversifiés et à des niveaux de responsabilité très différents.